

PRESSE, DÉPARTEMENT

TEMPÊTE ALEX : LE DÉPARTEMENT DÉBLOQUE 50 000 € POUR AIDER LES ALPES-MARITIMES

Dégâts causés par la tempête Alex, octobre 2020 © DGSCGC

À l'issue d'un échange avec le Département des Alpes-Maritimes et au regard du lourd bilan de la tempête Alex, les élus du Département de Seine-et-Marne ont décidé de débloquent un fonds d'urgence de 50 000 € pour aider la collectivité maralpaine dans sa mobilisation auprès de ses habitants et de son territoire.



Créé le: 7/10/2020

- Mis à jour le : 7/10/2020

Une participation à l'élan de solidarité nationale

Ce mercredi 7 octobre, l'exécutif du Département de Seine-et-Marne a décidé de porter à 50 000 euros sa participation à l'élan de solidarité nationale envers le Département des Alpes-Maritimes, qui doit faire face sur son territoire à un lourd bilan matériel et humain après le passage de la tempête Alex en fin de semaine dernière.

Cette décision fait suite à un échange entre le Département de Seine-et-Marne et le cabinet du Président du Département des Alpes-Maritimes, dans le cadre de l'annonce mardi 6 octobre par le Département de Seine-et-Marne du déblocage d'un fonds d'urgence pour aider la collectivité maralpaine.

Depuis la catastrophe, plusieurs collectivités se sont mobilisées pour apporter un soutien financier au Département des Alpes-Maritimes. L'Assemblée des Départements de France a relayé de son côté un appel à la solidarité nationale.